

CONTACT



HORAIRES D'OUVERTURES

ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h
et le mercredi de 9h à 13h

PLATEFORME TRANSITION JEUNES MAJEURS

12 rue d'Anjou, 44120 VERTOU
ime-vs@association-penbron.fr
02 40 34 40 35

Directrice de l'IME Le Val de Sèvre : Marine Dominé
Cheffe de Service : Gwénaëlle Ferré

Un projet financé par :



Géré par l'association Œuvres de Pen-Bron
10, rue Gaëtan Rondeau - CS 86236 - 44262 Nantes Cedex 2

Association Œuvres de Pen-Bron | 01/2025 | Crédits illustrations : Freepik, Flaticon
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



PLATEFORME TRANSITION JEUNES MAJEURS

PLATEFORME D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ÂGE ADULTE



PROJET EXPÉRIMENTAL PORTÉ PAR
L'IME LE VAL DE SÈVRE ET LE CENRO



- Version accessible -

LA PLATEFORME TRANSITION JEUNES MAJEURS

La plateforme a été créée par l'IME Le Val de Sèvre et Le Cenro.

Elle aide les jeunes adultes accueillis en Institut Médico-Éducatif après leurs 20 ans pour préparer leur entrée en Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM).

Ces jeunes quittent l'IME et cherchent un nouvel établissement pour adultes.

Une équipe pluridisciplinaire les accueille la journée en semaine, dans une maison mise à disposition par la ville de Vertou.

OBJECTIFS POUR LE JEUNE

• Poursuivre l'accompagnement de l'IME :

Développement de l'autonomie au quotidien, la communication et la relation aux autres, dans le cadre du Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

• Proposer un autre lieu et éviter les ruptures de parcours :

Permettre de découvrir un autre lieu avec des jeunes adultes et d'autres professionnels afin de faciliter la transition vers le secteur adulte.

• Devenir un adulte sur son territoire :

Apprendre à vivre avec les autres et découvrir des lieux de la cité (culture & loisirs, bénévolat, accès aux transports et aux commerces de proximité). Connaître ses droits et ses devoirs, développer et expérimenter son pouvoir d'agir.

• Soutenir les familles et les démarches d'orientation :

Soutenir les familles dans les démarches : inscriptions dans les FAM, demandes d'accueil temporaires, accès aux droits, ouverture des lieux de droits communs.

COMMENT SE DÉROULE L'ACCOMPAGNEMENT ?

La plateforme accueille les jeunes adultes du lundi au vendredi de 9h à 16h (13h le mercredi).

Les jeunes adultes sont accueillis 2 à 3 jours maximum, en complément de l'IME d'origine ou d'autres activités/accompagnements.

Il reste inscrit dans son IME d'origine.

Le jeune adulte et sa famille donnent leur accord.

Les responsables légaux s'engagent à participer à la préparation du changement d'établissement.



Un PPAP (Projet Personnalisé d'Accompagnement Partagé) est rédigé entre le jeune, sa famille, l'IME d'origine et la plateforme.

Les transports et repas sont organisés par la plateforme. Ils sont facturés en partie, aux familles, dans le cadre de l'amendement CRETON, comme s'ils étaient en IME.



QUELLES SONT LES ACTIVITÉS ?

Les activités sont choisies avec les jeunes selon leurs projets personnalisés.

Dans le programme il y a :

- **Gérer la vie quotidienne** : faire les courses, préparer à manger, faire le ménage,
- **Faire des activités sociales** : du bénévolat, activité culturelle et sportive,
- **Être autonome** : prendre les transports en commun, faire des activités communes avec d'autres personnes,
- **Préparer l'entrée en foyer** : visiter les foyers de vie et d'accueil, être accompagné pour demander à aller dans une structure adulte adaptée.

L'ADMISSION

Le jeune doit habiter à moins d'une heure de trajet du lieu d'accueil ou 30 kilomètres en sud Loire.

La plateforme accueille des jeunes :

- qui veulent apprendre à être plus autonomes,
- qui peuvent passer du temps en groupe,
- qui savent être un peu autonomes dans les tâches de la vie quotidienne,
- qui peuvent avoir un comportement calme dans un environnement adapté, et savent gérer leurs émotions,

Un stage d'observation de 2 ou 3 jours est organisé avant l'admission.

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE

- 1 éducateur·rice spécialisé·e référent·e d'unité,
- 1 moniteur·rice éducateur·rice,
- 1 accompagnant·e éducatif·ve et social,
- 1 psychologue (1 jour).

